

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 OCTOBRE 2016

L'assemblée générale ordinaire du Creuzier Country Club s'est réunie sur convocation de son Président, Monsieur Philippe Rondepierre, le jeudi 6 octobre 2016 à 19 heures 30, à la salle des fêtes de Creuzier le Vieux.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Remerciements :

Aux membres d'être présents

A la municipalité pour son soutien matériel et financier sans lesquels le club ne pourrait maintenir son activité en l'état.

Une feuille de présence a été émargée et demeurera annexée aux présentes.

Aucun pouvoir ne nous est parvenu.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Philippe Rondepierre

Trésorière : Marie Christine Lamy

Trésorière Adjointe : Ginette Bouet

Secrétaire : Didier Dufour

MEMBRES DU BUREAU

Liliane Parot

Bernadette Mansier

Annie Desiage

Corinne Poeuf

Laurence Mathiot

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL :

L'exercice s'est correctement déroulé.

Comme tous les ans nous avons organisé trois manifestations.

Le bal du dimanche après midi s'est très bien passé. Le bénéfice est conforme à ce que l'on pouvait attendre.

Le gala du mois de mars nous conforte dans l'idée de recommencer l'année prochaine.

C'est l'occasion de rencontrer quelques anciens membres dans un contexte festif.

La sortie de fin d'année nous a permis de mixer culture et sport distraction.

Nous avons ensuite, en juillet, exécuté une démo à Droiturier à l'occasion de la fête du pain. L'ambiance était comme toujours fort sympathique et le pain remarquable.

Un grand merci à tous les participants à qui on demande de travailler en plein été.

RAPPORT FINANCIER

Marie Christine Lamy a fait contrôler les comptes par Liliane Parrot, contrôleur aux comptes. A cette occasion cette dernière a constaté qu'une facture de l'URSSAF n'avait pas encore été mise en recouvrement contrairement à l'engagement de cet organisme. Bien que son montant soit connu, le contrôleur aux comptes a très justement décidé de reporter son approbation à la réception de ce document. Une nouvelle assemblée sera donc convoquée à cet effet.

CALENDRIER ET PROJETS

Le bal prévu le 4 décembre correspond au dimanche du Téléthon.

Après discussion il semble opportun de le reporter en début d'année car les manifestations se poursuivent souvent le dimanche. Contact sera pris avec la mairie pour envisager une date de disponibilité de la salle.

Pour le Téléthon nous n'avons pas été sollicités pour une prestation mais nous mettons un point d'honneur à participer nombreux au dîner du samedi soir et aux activités de la journée.

Le pot de Noël aura lieu le 15 décembre et Edwige arrosera son diplôme national.

La photo des effectifs 2016-2017 sera prise. Il est demandé aux danseurs de s'habiller en noir et blanc à cette occasion.

La soirée de gala est prévue pour le 22 avril 2017 . On conserve la même formule que l'année dernière (apéritif, démo, dîner dansant) et chacun fera un effort pour remplir les tables avec des invités.

Les personnes chargées de l'organisation de la soirée sont : Liliane, Rosa, Coco, Bernadette.

La sortie de fin d'année aura lieu le 24 juin 2017. Elle sera partagée avec les clubs de Gilles et Laurence et les suggestions sont ouvertes dans chaque club.

Cette journée sera suivie d'un dîner et d'un bal privé à Creuzier le Vieux.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Didier Dufour a fait part de son souhait de mettre un terme à sa fonction de secrétaire.

Merci à lui pour le travail accompli depuis la triste disparition de Corinne.

La candidature de Laurence Mathiot est retenue pour lui succéder.

Elle est élue à l'unanimité.

La fonction de vice-président étant vacante il est proposé (parité oblige) d'élire le seul homme restant sur nos lignes : Gilles Lager.

Il est élu à l'unanimité.

ORGANISATION DU CLUB

Conseil d'administration :

Président : Philippe Rondepierre

Vice Président : Gilles Lager

Trésorier : Marie Christine Lamy

Trésorier adjoint : Ginette Boué

Secrétaire : Laurence Mathiot

Bureau :

Liliane Parot

Bernadette Mansier

Annie Desiage

Corinne Poeuf

Sylvie Gay

QUESTIONS DIVERSES

Il est rappelé qu'un système d'alarme a été installé dans la salle des fêtes et qu'un seul badge nous sera confié. Obligation de respecter la procédure à l'entrée et à la sortie.

Après une étude complète nous avons décidé d'adhérer cette année à la Fédération Française de Danse avec les avantages y attachés (assurances, Sacem...)
Chaque membre du club devra donc souscrire une licence individuelle de base lui assurant un certain nombre d'avantages.
Chacun est invité à se rendre sur le site de la FFD pour y découvrir l'organisation de la Fédération.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30 et suivie d'un apéritif.

A Creuzier le Vieux
Le 6 OCTOBRE 2016

LE PRÉSIDENT

LE TRÉSORIER

LE SECRÉTAIRE